

Article paru le 10 septembre 2015

## BANLIEUE NORD

**Environnement** Journée de collecte des déchets de peintures, solvants ou résines samedi à Champigneulle. Comment s'en débarrasser en cours d'année ? Réponse

# Des ménages très chimiques...

Nous sommes tous producteurs de déchets chimiques et toxiques pour l'environnement ! Ce sont les peintures, les colles, les résines, les déboucheurs de canalisation, les herbicides, les produits d'entretien...

Ces produits spécifiques ne doivent évidemment pas être jetés à la poubelle. C'est pourquoi EcoDDS, l'organisme en charge des « déchets diffus spécifiques » propose une nouvelle opération de collecte ponctuelle ouverte à tous le samedi 12 septembre sur le parking du Leroy-Merlin de Champigneulle. L'occasion de faire le vide.

### Effet catastrophique

Mais en cours d'année, le premier réflexe à avoir pour se débarrasser de ces déchets, c'est de prendre la direction d'une déchetterie,

sachant qu'elles sont référencées et géolocalisées sur le site [mesproduitspecifiques.com](http://mesproduitspecifiques.com). L'usage de la poubelle classique ou de l'évier est à proscrire. De manière impérative. « Ces produits sont extrêmement polluants », souligne un spécialiste du Grand Nancy. Et même si nous avons à l'usine d'incinération des systèmes de traitement des fumées efficaces, ce n'est évidemment pas la meilleure solution. Pire encore : des produits chimiques jetés dans les toilettes ou dans un lavabo peuvent avoir « un effet catastrophique » sur la station d'épuration. Et pour cause : elle fonctionne avec des bactéries. « Des substances peuvent même se retrouver à la rivière ».

Toutes les déchetteries

du Grand Nancy, à l'exception de celles de Laneuveville et d'Art-sur-Meurthe, sont en mesure de recevoir ces déchets spécifiques. « Le personnel a été formé. Et des armoires compartimentées permettent de limiter les risques de réactions chimiques ». Si vous n'avez plus l'emballage d'origine, il est judicieux d'indiquer la nature d'un produit sur le récipient.

### 190 t sur le Grand Nancy

Près de 190 t sont ainsi collectées à l'année sur le périmètre du Grand Nancy, dont 120 t de produits pâteux (peintures, enduits...), 2.000 kg de produits phytosanitaires très polluants... Ces déchets ne sont guère valorisables et sont généralement détruits dans des conditions de sé-



■ Restes de peinture, solvants... : chaque ménage produit des déchets chimiques.

Photo ER

curité adaptées. « Si vous avez par exemple des pots de peinture non entamés, la solution préférable, c'est

de les confier à une association qui les utilisera ou les revendra ! »

Ghislain UTARD